

BIEN-ÊTRE - SANTÉ

Cancer du sein : comment un dépistage précoce peut sauver des vies avec Olivier Marpeau alias "Mon Gynéco"



Diffusion du 23 octobre 2024

Aix-en-Provence

De [Kevin Colloc](#)

Mercredi 23 octobre 2024 à 9:50 -
Mis à jour le mercredi 23 octobre
2024 à 12:24

Par [France Bleu Provence](#)



Le Docteur Olivier Marpeau, gynécologue, nous éclaire sur les méthodes de dépistage du cancer du sein. Une maladie qui touche 60 000 femmes chaque année en France. Un dépistage précoce peut augmenter considérablement les chances de guérison.



Le docteur Olivier Marpeau alias "Mon Gynéco" sur Instagram et Youtube est suivi par un million de personnes © Maxppp - Cyril Sollier

Chaque année, en octobre, **France Bleu Provence** se mobilise pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Avec plus de 60 000 nouveaux cas par an en France, c'est le cancer le plus fréquent chez les femmes. Pourtant, diagnostiqué tôt, il se soigne efficacement.

Le Docteur **Olivier Marpeau** alias "**Mon Gynéco**" sur les réseaux, gynécologue à l'hôpital Privé de Provence d'Aix, partage des conseils essentiels pour prévenir et détecter la maladie.

Les trois moyens de dépistage

Il existe trois méthodes principales pour dépister le cancer du sein :

- **L'autopalpation régulière** : à faire à la maison, en vérifiant l'apparition de déformations ou de boules
- **Le suivi gynécologique annuel** : chez un professionnel de santé (gynécologue, sage-femme ou généraliste)
- **La mammographie** : recommandée pour les femmes de 50 à 74 ans, prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie dans le cadre du dépistage organisé

Le dépistage organisé pour les femmes de 50 à 74 ans

Le dépistage organisé s'adresse à **toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans**, sans facteur de risque particulier. C'est durant cette tranche d'âge que le risque de développer un cancer du sein est le plus élevé, d'où la mise en place de ce programme systématique.

Ce programme, crucial pour la détection précoce, est sous-utilisé, avec seulement 46% de participation, notamment à cause de la peur ou des difficultés d'accès aux centres de radiologie.

Comment se déroule le dépistage organisé ?

- **Tous les deux ans**, les femmes concernées reçoivent une invitation par courrier de leur centre de coordination du dépistage des cancers
- Elles sont invitées à réaliser une **mammographie** dans un centre de radiologie agréé, généralement proche de chez elles. Cet examen radiologique permet d'obtenir des images des tissus mammaires pour détecter d'éventuelles anomalies
- La mammographie est **prise en charge à 100%** par l'Assurance Maladie dans le cadre du dépistage organisé, sans avance de frais pour la patiente
- Les clichés sont systématiquement analysés par **deux radiologues** afin de garantir une plus grande fiabilité des résultats

Le cas des femmes à risque

Les femmes ayant des antécédents familiaux de cancer du sein, du côté maternel ou paternel, sont considérées comme "à risque" et doivent débuter leur dépistage plus tôt, avec des mammographies plus fréquentes. Il est important de s'informer auprès de ses proches pour mieux adapter son suivi médical.

Partagez vos questions bien-être

Posez vos questions à Mon Gynéco, le docteur **Olivier Marpeau** directement sur la [page Facebook de France Bleu Provence](#). Suivez ses conseils et retrouvez ses vidéos sur les réseaux via son compte *Instagram* [Mon.Gyneco](#) et sur Youtube [@mongyneco](#).

Trouvez également les réponses à vos questions dans "*Mille questions à mon gynéco*" aux éditions Jouvence.